

FORMATION CGT-EP : LE P.A.P DYNAMIQUE ET MAÎTRISE DES TEXTES



Une première formation proposée par la CGT EP ces 7 et 8 novembre 2024 sur le Protocole d'Accord Préalable (P.A.P) à l'élection d'un Comité Social et Économique (CSE)

Une formation essentielle pour les représentants du personnel qui vont négocier ces P.A.P dans les territoires.

Elle vise à clarifier les enjeux et les modalités de mise en place du CSE, tout en renforçant la maîtrise des textes réglementaires qui le régissent au regard des évolutions qu'ont imposées les ordonnances Macron.

Le P.A.P, en tant qu'instrument de dialogue social, constitue une étape cruciale pour assurer la légitimité et le bon fonctionnement du CSE. Mais aussi contribue à garantir la représentativité de notre syndicat.

Cette formation permet aux participant·es de comprendre les différentes étapes de ce protocole, ainsi que les droits et devoirs des membres élu·es. Les participant·es sont sensibilisé·es à l'importance de la préparation des élections, qui peut influencer significativement la représentativité des salarié·es.

Lors de la formation, les formateur·rices Joel Corcione et Christine Fourage abordent également les aspects juridiques du P.A.P, en détaillant les textes de loi en vigueur. La maîtrise de ces documents est primordiale pour garantir une bonne application des procédures et éviter les litiges. Cela inclut également une analyse des enjeux liés à la communication interne et à la mobilisation des salarié·es autour des élections.

Un autre aspect fondamental de cette formation est l'échange de bonnes pratiques entre

les participant·es. Les échanges permettent de partager des expériences concrètes, de discuter des problématiques rencontrées et d'élaborer des stratégies adaptées à chaque contexte. Ce partage favorise une meilleure compréhension des enjeux de la représentation du personnel et des mécanismes de négociation. P.A.P d'autant plus complexe dans notre secteur avec du personnel de droit privé et de droit public. Maîtriser les seuils, la notion d'ordre public et essayer de négocier à la hausse les moyens dans l'intérêt des salarié·es ! Une belle expérience à renouveler impérativement plus nous serons nombreux à être formés plus nous serons collectivement efficaces à défendre nos intérêts communs et à gagner de nouveaux droits pour combattre les régressions sociales imposées par le pouvoir actuellement en place !

En somme, la formation CGT EP sur le P.A.P est un outil indispensable pour les acteur·rices du dialogue social.

Elle leur fournit les clés nécessaires pour naviguer dans le cadre juridique complexe, tout en renforçant leur capacité à représenter efficacement les intérêts des salarié·es.

Par cette initiative, la CGT EP s'engage à promouvoir un dialogue social constructif et à contribuer à l'amélioration des conditions de travail dans leur champ de syndicalisation.

■ Les stagiaires de la session
Xavier, Jean-François, Christophe, Anne,
Mohamed, Christine, Georges,
Alexandra & Nathalie